



Schéma régional de Cohérence Ecologique de Basse-Normandie

Enquête publique en application de
l'article L 371-3 du code de l'environnement

1. Résumé non technique
2. **Atlas cartographique**
3. Diagnostic du territoire et identification des enjeux régionaux relatifs aux continuités écologiques
4. Composantes de la Trame Verte et Bleue régionale
5. Plan d'action stratégique
6. Dispositif de suivi et d'évaluation
7. Annexe 1 : Fiches décrivant les enjeux relatifs aux continuités écologiques par Pays
8. Annexe 2 : guide de bon usage

LISTE DES MODIFICATIONS APPORTEES

A L'ISSUE DE LA CONSULTATION DES COLLECTIVITES

La numérotation des modifications renvoie au tableau des observations des collectivités figurant dans le dossier d'enquête publique, en annexe 2 du bilan de la consultation.

Vous trouverez ci-dessous la liste des pages concernées et le texte initial.

Modification 4 :

Page 4 Insertion d'une notice explicative

Modification 5 :

Renommage des « points de conflits » sur cours d'eau en « obstacles » sur cours d'eau sur l'ensemble des cartes.

Modification 33 :

Page 4 : précisions sur l'échelle régionale du SRCE

En outre, suite à l'avis du CSRPN, sur l'ensemble des cartes les secteurs de plaine cultivée ont été renommés en secteurs à biodiversité de plaine, et les corridors peu fonctionnels en corridors à efficacité croissante.

SOMMAIRE

Carte de synthèse page 5

Carte des actions prioritaires page 6

Carte des corridors interrégionaux page 7

Cartes de la trame verte et bleue au 1/100 000ème page 8

NOTICE EXPLICATIVE DE L'ATLAS CARTOGRAPHIQUE

L'ensemble de la méthode et les explications afférentes au contenu des cartes de cet atlas figurent dans le chapitre « composantes de la trame verte et bleue régionale » du SRCE..

⇒ Rappel

En s'intéressant à l'échelle régionale, le SRCE ne permet pas d'appréhender les enjeux locaux pour la préservation et la restauration des continuités écologiques de façon fine. Les limites notamment de la cartographie sont rappelées dans le chapitre « composantes de la trame verte et bleue régionale ».

Les cartes du SRCE doivent être comprises comme des éléments de cadrage régional, et non comme des vérités écologiques de terrain. La cartographie de la Trame Verte et Bleue aux échelles locales a besoin d'être affinée et précisée. Enfin, les enjeux sont déclinés par pays dans la partie située en annexe 2 du SRCE.

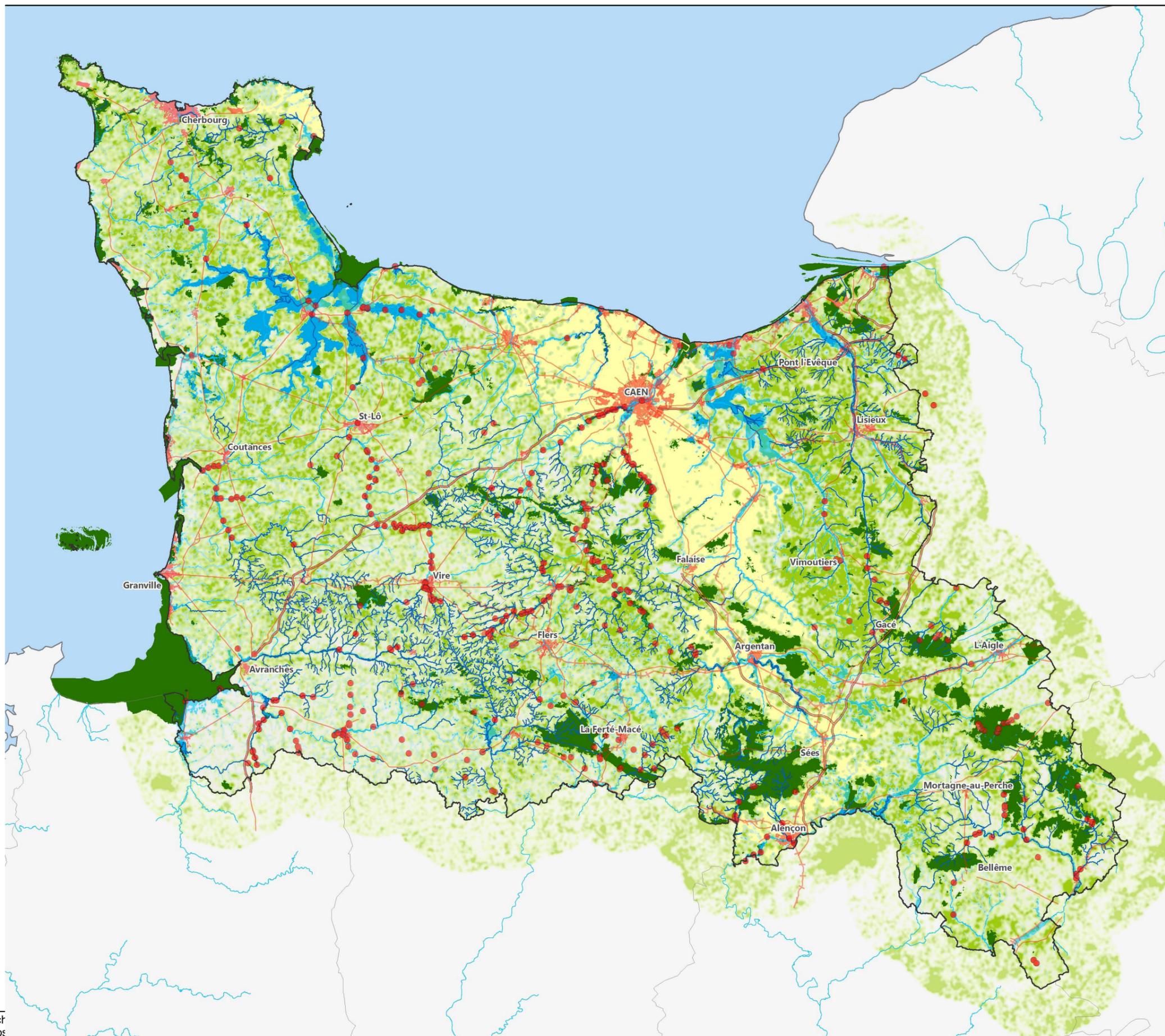
⇒ Précision sur les zones non bocagères / plaines cultivées

Les openfield constituent des éléments de la trame verte, et sont supports d'une biodiversité ordinaire. Dans sa description des enjeux régionaux et par pays, le SRCE identifie bien la nécessité de préserver des espaces interstitiels (bosquets, haies, talus, arbres isolés...), mais précise que l'échelle de travail ne permettait pas de les localiser.

Pour autant, l'analyse cartographique de la trame verte et bleue bas-normande identifie séparément les secteurs de plaine, comme cela avait été demandé par les représentants de la profession agricole. Ces secteurs ne sont pas analysés sous un angle bocager, au même titre que le reste du territoire.

TRAME VERTE ET BLEUE DE BASSE-NORMANDIE

Synthèse régionale



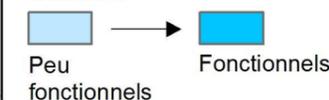
TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE

- Réservoirs de biodiversité de la trame verte
- Réservoirs de biodiversité de la trame bleue
- Réservoirs de biodiversité de cours d'eau
- Corridors écologiques de cours d'eau
- Autres cours d'eau principaux

Matrice bleue

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors



Matrice verte

Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

Secteurs à biodiversité de plaine



Corridors à efficacité croissante



Corridors fonctionnels



ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Principaux obstacles sur cours d'eau
- Principales zones bâties (supérieures à 100 ha)
- Autoroutes
- Voies ferrées
- Route à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour

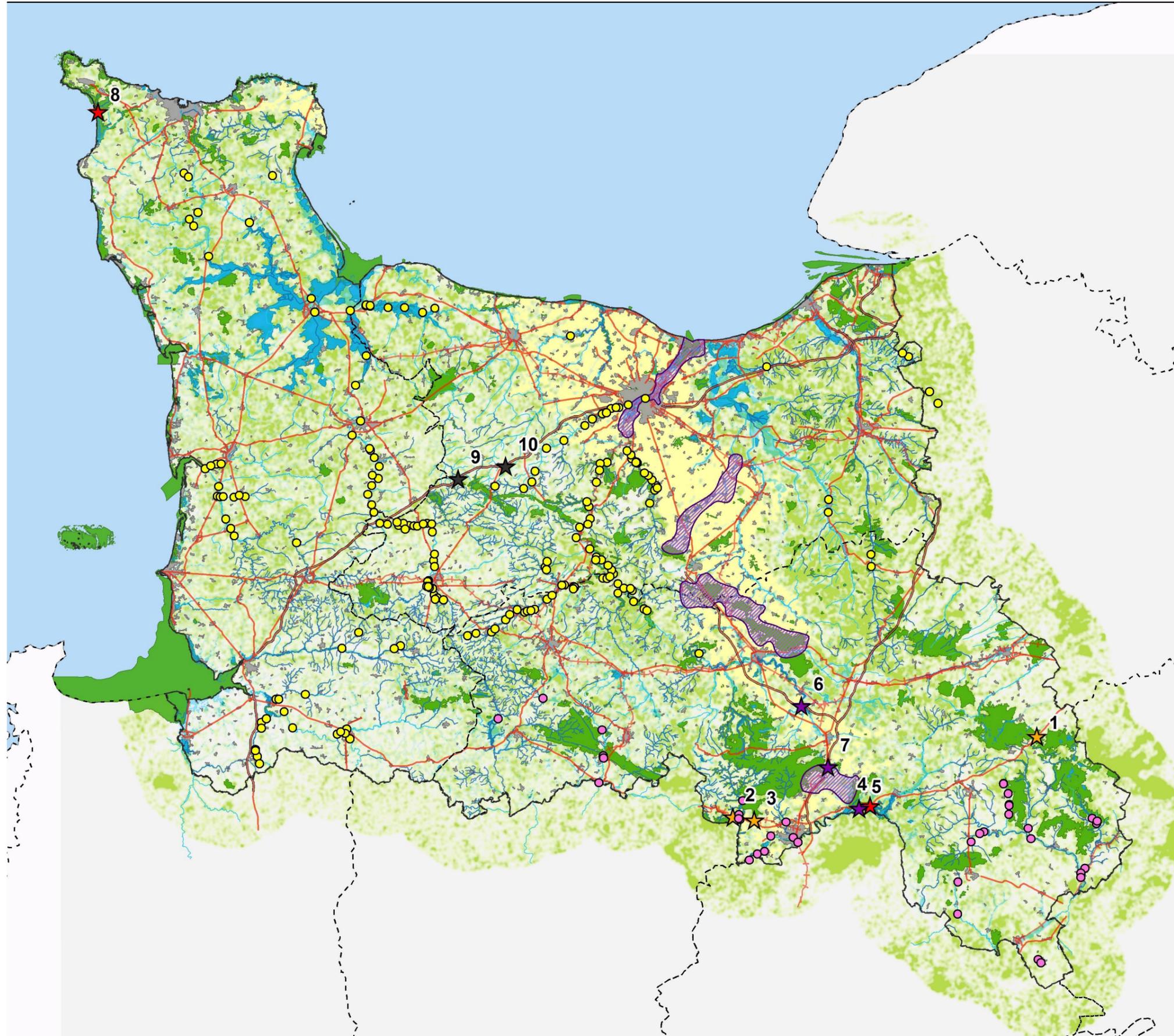


SRCE Basse-Normandie 2013
 Réalisation : DERVENN - 2013
 Sources : IGN Bd Carto, IGN BD Topo, IGN Bd Carthage, DREAL BN, Région BN, CG14,50,61, CEN, CEL, GONm, ONEMA, RPG 2010, CETE NC



TRAME VERTE ET BLEUE DE BASSE-NORMANDIE

Actions prioritaires



ACTIONS PRIORITAIRES

- ★ Passage à faune à créer sur infrastructure existante
- ★ Passage à faune à créer dans le cadre d'un élargissement
- ★ Passage à faune inefficace ou contraignant
- ★ Point noir accidentogène à étudier
- Bassin Seine-Normandie - ouvrages sur cours d'eau (Obstacles cités dans le Plan Action Anguille et/ou Grenelle)
- Bassin Loire-Bretagne - ouvrages sur cours d'eau (Obstacles Grenelle)
- ▨ Secteurs de préservation ou de reconquête des continuités écologiques

TRAME VERTE ET BLEUE RÉGIONALE

- Réservoir de biodiversité de milieux humides, et/ou boisés, et/ou ouverts, et/ou littoraux
- Réservoir de biodiversité de milieux boisés, et/ou ouverts, ou littoraux
- Réservoir de biodiversité de cours d'eau
- Corridor écologique de cours d'eau

Matrice bleue

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors



Matrice verte

Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

secteurs à biodiversité de plaine



Corridors à efficacité croissante



Corridors fonctionnels



ELÉMENTS FRAGMENTANTS

- Autoroutes
- Voies à trafic supérieur à 4000 véhicules/jour
- Voies ferrées
- Principales zones bâties

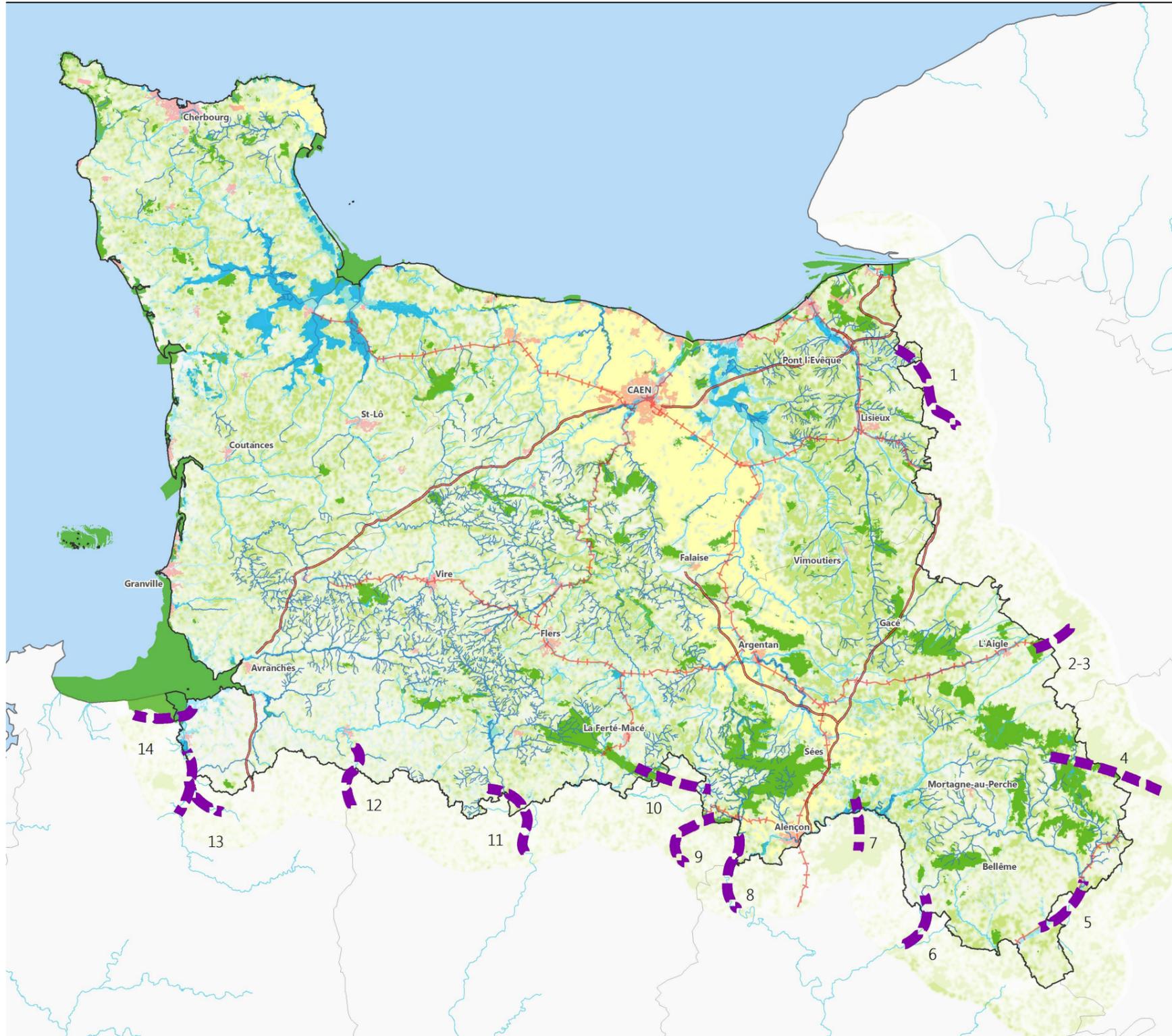


SRCE Basse-Normandie 2013
Réalisation : DERVENN - 2013
Sources : AESN, AELB, FDC 61, ONCFS, OGE
IGN Bd Carto, IGN BD Topo, IGN Bd Carthage,
DREAL BN, Région BN, CG14,50,61, CEN, CEL, GONm,
ONEMA, RPG 2010, CETE NC



TRAME VERTE ET BLEUE DE BASSE-NORMANDIE

Continuités inter-régionales



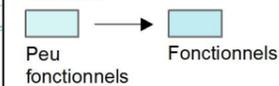
TRAME VERTE ET BLEUE REGIONALE

- Corridors interrégionaux
- Réservoirs de biodiversité de la trame verte
- Réservoirs de biodiversité de la trame bleue
- Réservoirs de biodiversité de cours d'eau
- Corridors de cours d'eau
- Autres cours d'eau principaux

Matrice bleue

Mosaïque de milieux humides plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux humides

Corridors



Matrice verte

Mosaïque paysagère composée de bois, haies et prairies permanentes plus ou moins denses, connectant les réservoirs de milieux boisés et ouverts

secteur à biodiversité de plaine



corridors à efficacité croissante



Corridors fonctionnels



PRINCIPAUX ELEMENTS FRAGMENTANTS

- Principales zones bâties (supérieures à 100 ha)
- Autoroutes
- Voies ferrées



SRCE Basse-Normandie 2013
Réalisation : DERVENN - 2013
Sources : IGN Bd Carto, IGN BD Topo, IGN Bd Carthage, DREAL BN, Région BN, CG14,50,61, CEN, CEL, GONm, ONEMA, RPG 2010, CETE NC



0 10 20 Km
1/700 000 ème

Description des corridors interrégionaux

1 - les continuités aquatique, de zones humides et de bocage matérialisées par le cours d'eau la Calonne vers le département de l'Eure ;

2 - la continuité boisée et bocagère entre les forêts de l'Aigle et la forêt de Breteuil dans le département de l'Eure ;

3 - les continuités aquatique, de zones humides et de bocage matérialisées par les cours d'eau la Guiel et la Charentonne vers le département de l'Eure ;

4 - la continuité boisée et bocagère entre les forêts du Perche et les forêts de la Ferté-Vidame et de Senonches dans le département de l'Eure-et-Loir ;

5 - les continuités aquatique et de zones humides matérialisées par le cours d'eau l'Huisne au travers de la commune de Nogent-le-Rotrou dans le département de l'Eure-et-Loir ;

6 - les continuités aquatique et de zones humides matérialisées par l'Orne saosnoise vers le département de la Sarthe

7 - la continuité boisée et bocagère entre la forêt de Bourse et la forêt de Bellême matérialisée par la forêt de Perseigne dans le département de la Mayenne ;

8 - les continuités aquatique et boisées de la rivière Sarthe vers le département de la Sarthe ;

9 - la continuité boisée et bocagère de la corniche de Pail ;

10 - le lien boisé matérialisé par la forêt de Monnaie dans le département de la Mayenne, entre la forêt des Andaines et la forêt d'Ecouves ;

11 - les continuités aquatique et de zones humides matérialisées par la rivière Mayenne au travers du département de la Mayenne ;

12 - les continuités aquatique et boisées de la rivière Beuvron en direction du département de la Mayenne ;

13 - les continuités aquatique et de zones humides matérialisées par le Couesnon puis la Loisance en direction de l'Ille et Vilaine ;

14 - la continuité de milieux ouverts des polders du Mont-Saint-Michel.